



POUR GARANTIR ET AMÉLIORER LE NIVEAU DE VIE DES RETRAITÉS

LACFDTRETRAITÉSREVENDIQUE L'INDEXATION DES RETRAITES SUR LES SALAIRES

Pas d'inflation, pas d'augmentation des retraites. C'est la règle, car les retraites évoluent comme les prix. Cette situation est inacceptable ! La revalorisation sur les prix conduit à une dégradation des pensions pour les retraités actuels et futurs.

Non à l'érosion du niveau de vie des retraités !

Les pensions de retraite augmentent moins vite que les salaires. **L'indexation sur les prix a pour conséquence de creuser, année après année, les écarts entre les revenus d'activité et les pensions**, tant pour les retraités actuels que pour les futurs retraités. Le niveau de vie des salariés progresse en moyenne de 1 % par an alors que celui des retraités n'augmente pas, quel que soit le taux d'inflation. En 20 ans, l'écart de niveau de vie entre les salariés et les retraités atteint 22 %.

Non à la dégradation du niveau des pensions à la liquidation !

Dès le premier euro cotisé, l'indexation sur les prix grignote les droits à retraite. Le montant de la pension dépend des salaires perçus durant sa carrière. Au moment de la liquidation de la pension, ces salaires sont réévalués comme les prix, et non pas sur l'évolution des salaires. Cela revient à gommer, dans le calcul de la pension, une partie des améliorations de pouvoir d'achat obtenues au cours de la carrière.

Non à la paupérisation des retraités

L'indexation sur les prix conduit au fil du temps à un appauvrissement des retraités. Aujourd'hui, la pension moyenne est de l'ordre de 1300 € mensuels. Un retraité qui la perçoit se retrouvera au bout de 25 ans sous le seuil de pauvreté.

Oui à une pension minimale équivalente au SMIC !

L'indexation sur les prix ne permet pas d'atteindre cet objectif. En 10 ans, le Smic a augmenté de 23%, les pensions de 15,5%.

Le rapport entre le minimum de pension et le Smic se dégrade. **La Cfdt Retraités revendique une pension minimale, pour une carrière complète, égale au SMIC net.**

Oui à l'indexation des pensions sur les salaires

Aujourd'hui, les régimes de retraite se portent mieux. Les salariés et les retraités ont fait des efforts pour ce retour à l'équilibre des comptes.

Stop à la dégradation programmée des pensions !

Dans la continuité de l'action du 20 septembre dernier, avec la Cfdt Retraités, revendiquez une indexation des pensions sur les salaires.

Pour signer
la pétition en ligne
CFDT Retraités -
UNSA Retraités,
rendez-vous sur
[cfdt-retraités.fr/
pétition](http://cfdt-retraités.fr/pétition)

 @UCRCFDT

cfdt-retraités.fr

SIGNEZ LA PÉTITION
CFDT RETRAITÉS - UNSA RETRAITÉS